



SEN (Service électrique de Nods)

Produits pour professionnels

Valable à partir du 1^{er} janvier 2017

OPALE



L'électricité renouvelable composée
d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

OPALE : pierre possédant une teneur en eau particulièrement élevée pour une matière minérale.

TOPAZE



L'électricité renouvelable composée
de solaire local et d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

TOPAZE : les anciens Egyptiens disaient que la topaze était colorée du reflet doré de Ra, le puissant dieu du soleil.

AMBRE



L'électricité renouvelable composée
de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an

AMBRE : son appellation grecque «élektron» est à l'origine du terme «électricité», suite à la découverte par Thalès de ses propriétés électrostatiques.

Produits pour professionnels

SEN Pro

BT1

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est supérieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

Votre électricité en détails

¹⁾ Le prix de l'énergie pour les clients avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an dépend du profil de consommation et du modèle de prix souhaité. Vous pouvez nous contacter au 032 751 24 29. Nous vous soumettrons l'offre correspondant à vos besoins et à vos attentes.

Energie

SEN Pro

OPALE 	1)
TOPAZE 	1)
MES 	1)

Réseau

BT1

Utilisation du réseau*	haut tarif	6.13
	bas tarif	4.13
Puissance	CHF	4.00/kW/mois
Swissgrid SA - Services systèmes*		0.40
RPC et protection des eaux et poissons*		1.50
PCP*		1.50
Prix de mesure de la puissance CHF		300.- /année

* Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : www.nods.ch

Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte).

Taxes fédérales et communales

Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur www.nods.ch, en téléchargeant l'« Ordonnance sur les tarifs électriques » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : www.bfe.admin.ch.

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	1.40 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0.10 cts/kWh
Taxes fédérales totales	1.50 cts/kWh
PCP - Emolument pour l'usage du sol	0.70 cts/kWh
PCP - Eclairage public	0.80 cts/kWh
Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales	1.50 cts/kWh

Vous souhaitez en savoir plus ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Administration Communale
2518 Nods
Tél. 032 751 24 29



AMBRE : L' électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 18.36 en plus-value (TTC), soit 17.- (HT)

